

Un professeur de guitare classique/électrique et de FM (h/f)

Offre n° O005260818000806

Publiée le 18/08/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCONNAIS

Site web de l'employeur : <http://www.ccbrianconnais.fr>

Lieu de travail : 35 Rue Pasteur, Briançon (Hautes-Alpes (05))

Poste à pourvoir le : 01/10/2026

Date limite de candidature : 23/09/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une disponibilité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Assistant d'enseignement artistique

Métier(s) : [Enseignant ou enseignante artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet, 20h00 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Rémunération indicative : A partir de 2148 € bruts mensuels

Descriptif de l'emploi :

Le conservatoire à rayonnement intercommunal du Briançonnais accueille chaque année près de 600 élèves dans les disciplines musique, danse et art dramatique. Au sein d'une équipe de 24 enseignants et personnels administratifs, vous participerez activement à la mission éducative et artistique de l'établissement en assurant les cours de guitare et 2h de formation musicale.

Missions / conditions d'exercice :

Enseignement de la guitare (18H)

Enseigner la guitare aussi bien classique qu'électrique (notamment la basse) en appliquant une progression conforme aux programmes et objectifs de l'établissement

Une connaissance de la MAA est un plus souhaité

Assurer le suivi individualisé et l'évaluation de chaque élève

Stimuler la curiosité musicale et favoriser l'ouverture à des répertoires variés

Participer à la concertation pédagogique et aux projets artistiques collectifs du conservatoire

Contribuer au rayonnement culturel et artistique du territoire à travers des actions partenariales et des projets interdisciplinaires

Maintenir un dialogue régulier avec les familles pour accompagner le parcours des élèves.

Enseignement de la formation musicale (2H)

Enseigner la formation musicale, en appliquant une progression conforme aux programmes et en lien avec les autres enseignants

Assurer le suivi pédagogique des élèves et participer à leur évaluation et à l'élaboration de leurs projets

Conduire des projets pédagogiques collectifs et transversaux

Profils recherchés :

PROFIL ET QUALITÉS REQUISES

Diplôme Universitaire DE (ou équivalent) spécialité guitare/formation musicale
Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique
Capacité à initier et entretenir les partenariats
Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe
Autonomie et adaptabilité
Réactivité, créativité et dynamisme

Contact et modalités de candidature

Contact : 06 07 95 32 12

Informations complémentaires :

CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Rémunération statutaire selon profil + primes mensuelles et annuelles (à partir de 2148€ brut)
Participation employeur Santé, prévoyance et transports en commun
Prestations sociales CNAS et adhésion possible à l'association du personnel (offres locales et tarifs réduits)

CV + LETTRE DE MOTIVATION

Monsieur le Président
C. C du Briançonnais
Esplanade Alain BAYROU
26 Avenue du 159ème RIA
CS09898 – 05100 BRIANCON
recrutement@ccbrianconnais.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o005260818000806-professeur-guitare-classique-electrique-fm>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.